



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025

Accompagner – Collaborer
Mutualiser – Transmettre

Le COFEES en quelques mots...

Le **COFEES, Collectif des festivals éco-responsables et solidaires**, fédère les festivals et structures culturelles de la **région Sud** engagés dans des démarches de responsabilité sociétale. Proposant des actions innovantes et concrètes, le Collectif s'appuie sur quatre grands principes :

- La transmission et le partage d'expériences ;
- La mutualisation des moyens et ressources ;
- La transversalité et la collaboration avec les acteurs territoriaux ;
- La prise en compte des spécificités et politiques locales.

Pour répondre à cette ambition, le COFEES conçoit des outils et publications, organise des formations et anime des ateliers thématiques. Il accompagne aussi bien ses festivals membres que des collectivités et collabore avec des réseaux nationaux et institutions publiques.

Le **programme d'actions développé en 2025** poursuit l'objectif principal de l'association :

« Fédérer les festivals et structures culturelles de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur engagés dans des démarches de Responsabilité Sociale, Sociétale et Environnementale afin de les accompagner dans la conduite de leurs activités de façon soutenable et responsable ».

- Extrait des statuts adoptés en AG du 10/07/2020 -

SOMMAIRE

LES CHIFFRES-CLÉS 2025		p. 3
VIE ASSOCIATIVE		p. 4
ECOSYSTÈME		p. 6
CARTE D'IDENTITÉ DU COLLECTIF		p. 7
<hr/>		
I – Animation du réseau des membres		p. 8
1 – Concevoir et animer des temps d'interconnaissance		
2 – Prospecter et accueillir de nouveaux membres		
3 – Accompagner les membres selon leurs spécificités		
4 – Programmer des formations métiers à destination des membres		
5 – Piloter des expérimentations collectives structurantes		
II – Transition du secteur		p. 13
1 – Renforcer le maillage de l'écosystème local		
2 – Programmer une rencontre professionnelle dédiée		
3 – Transmettre son expertise		
4 – Déployer localement des projets nationaux		
III - Analyse et valorisation de la transition		p. 18
1 – Concevoir des outils sur-mesure		
2 – Mener des études sectorielles		
3 – Accompagner de nouveaux engagements		
<hr/>		
BUDGET DE L'ASSOCIATION		p. 21
PARTENAIRES		p. 23
CONTACTS		p. 23

LES CHIFFRES-CLÉS 2025

**4 nouveaux
membres**

soit 42 membres
représentant

48 festivals

**1 journée de
rentrée**

36 participants

**22 festivals
représentés**

6 formations

soit 33 heures

140 participants

9 ateliers

soit 24 heures

280 participants



**1 projet
collectif**

3 festivals audités

1 guide publié

Mise à disposition
de **gilets vibrants**

**9 festivals
équipés**

6 interventions
lors de tables
rondes

340 participants
touchés

Contribution à
**5 projets
nationaux**

avec le
Réseau R2D2

**3 visites
techniques**

auprès des
festivals
membres

39 Publications

2 guides
22 fiches pratiques
15 articles

**Dispositif
accompagnement
RSE**

8 festivals
bénéficiaires

VIE ASSOCIATIVE

Animation de la gouvernance

Pour le bon pilotage de l'activité, l'association veille à organiser de façon régulière des temps de partage et de décision avec les membres de la gouvernance. En 2025, 4 réunions de bureau, 3 conseils d'administration et une assemblée générale se sont tenus pour traiter de l'admission de nouveaux membres, de la mise en œuvre des temps forts du collectif, de nouveaux partenariats mais aussi des enjeux budgétaires.

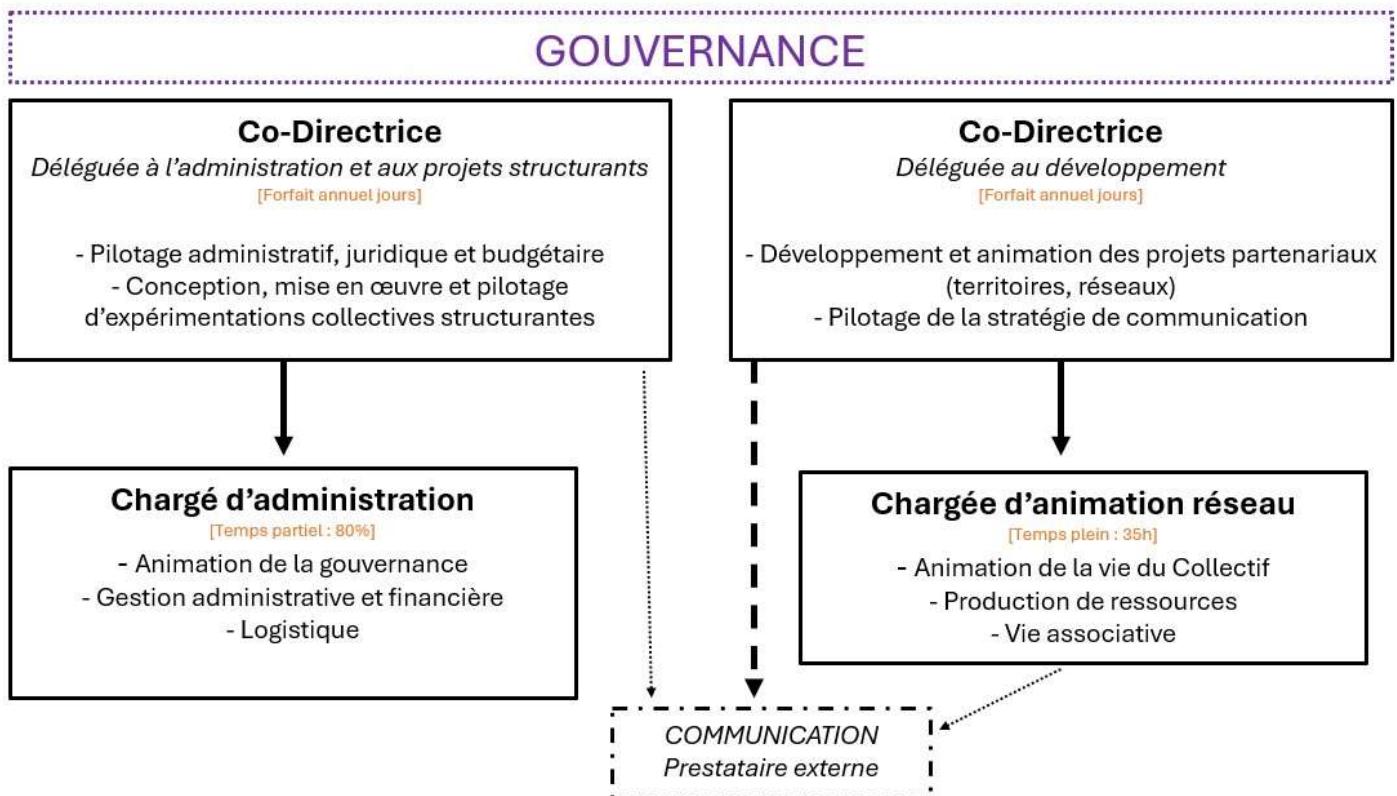
Equipe opérationnelle

Grâce à un financement fléché de l'ADEME, l'association a recruté entre 2024 et 2025 deux personnes supplémentaires en CDI. À compter de janvier 2026, le COFEES opère une restructuration de son organigramme, pour consolider son organisation interne et gagner en efficacité.

Ce nouvel organigramme se base sur un fonctionnement à **3 étages** :

- Socle / Base : **administration de l'association** ;
- 1^{er} étage : **animation du réseau des membres** ;
- 2^{ème} étage : **développement des réseaux & partenariats + pilotage d'expérimentations structurantes.**

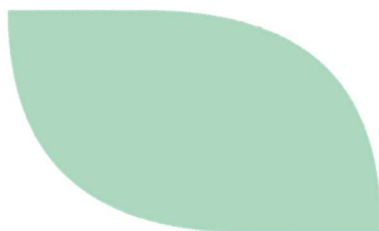
ORGANIGRAMME PRÉVISIONNEL [mise en application : janvier 2026]



- La **responsable administrative et financière** devient **co-directrice déléguée à l'administration et aux projets structurants**. Elle assure le pilotage administratif, juridique et budgétaire, et est chargée de la conception, la mise en œuvre et le pilotage d'expérimentations collectives structurantes.
Ex : Audit « Surchauffe », Projet mobilité Avignon, Restauration responsable
- La **responsable animation et développement** devient **co-directrice déléguée au développement**. Elle est en charge du développement et de l'animation des projets partenariaux, ainsi que du pilotage de la stratégie de communication.
Ex : Développement des partenariats et réseaux à l'échelle régionale, nationale et européenne, expertise auprès des institutions (CNM, DRAC, Métropole d'Aix-Marseille et Métropole de Nice), conception et animation d'ateliers thématiques/webinaires ou formation
- Une **chargée d'animation réseau** anime la relation avec les festivals membres et les dispositifs d'accompagnement. Elle organise les formations, groupes de travail et ateliers qui leur sont dédiés. Elle produit les ressources thématiques en lien avec ses activités d'accompagnement.
- Un **chargé d'administration**, à temps partiel, vient en appui de la co-directrice déléguée à l'administration. Il organise l'animation de la gouvernance (AG/CA/Bureau) et fait un suivi de la gestion administrative et financière.
- Une **chargée de communication** est mobilisée en *freelance* à hauteur de 1,5 jour par semaine. Elle s'occupe des publications sur les réseaux, des newsletters et de la maintenance du site web.

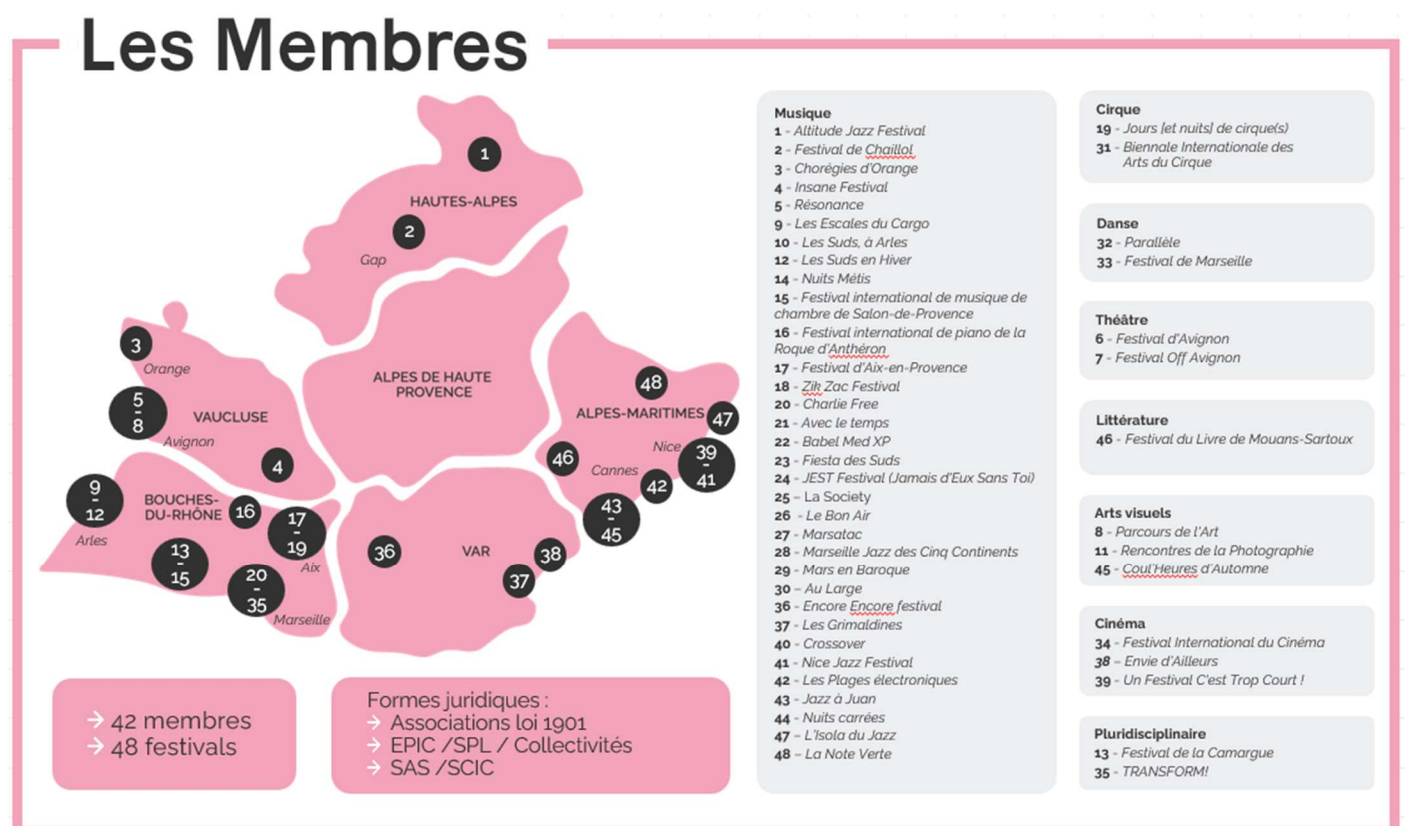
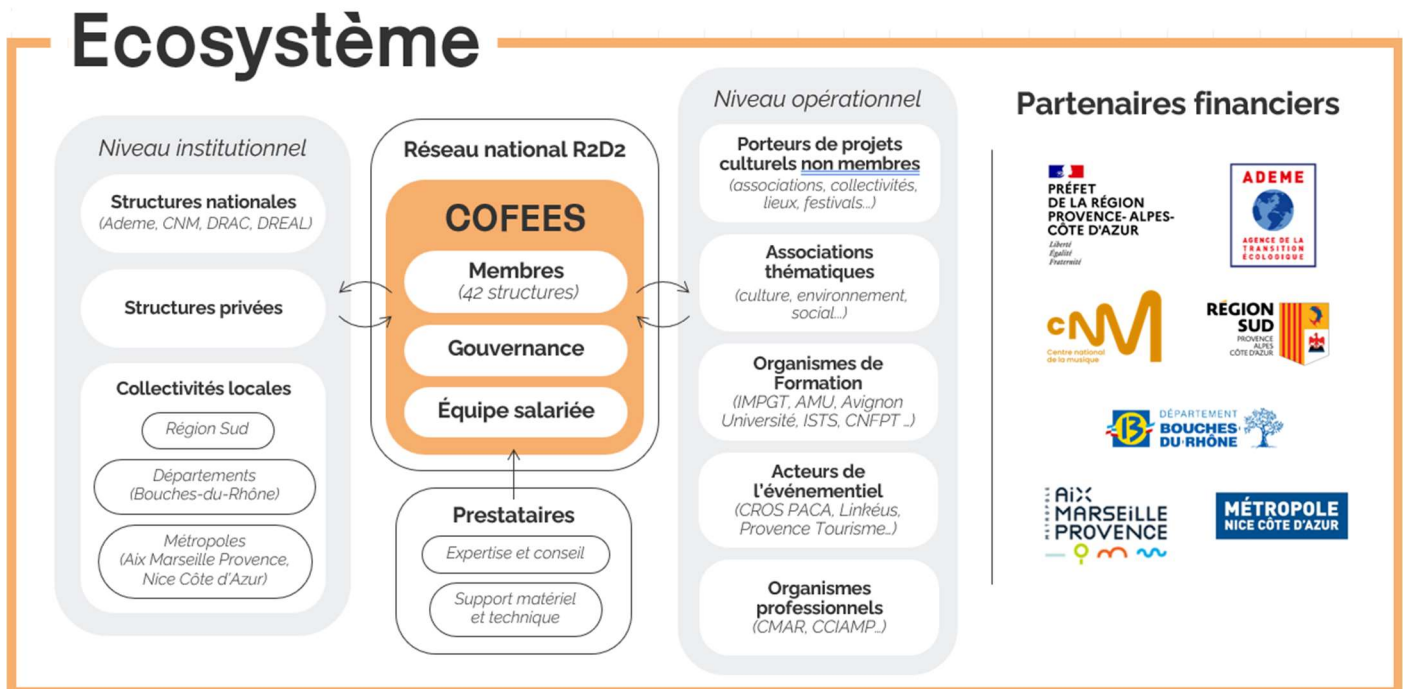
Dans cette nouvelle organisation, chaque rôle est pensé pour servir les autres fonctions. La chargée d'animation identifie précisément les besoins sectoriels et territoriaux grâce aux « remontées » des membres, elle oriente pour partie la co-directrice déléguée au développement sur les besoins d'actions à l'échelle locale et les thématiques à cibler. La co-directrice déléguée aux projets structurant prend le relais sur les enjeux d'envergure nécessitant une action plus globale en lien avec des parties prenantes ciblées. Le chargé d'administration et la prestataire communication viennent en support et déchargent l'équipe de tâches spécifiques.

L'année 2026 marque la fin du partenariat avec le Festival d'Aix portant sur la mise à disposition de la responsable administrative et financière, à hauteur de 2 jours par semaine sur des missions de coordinatrice RSO auprès du Festival. Le développement du projet nécessite désormais une présence à temps plein sur la mise en œuvre des projets structurants.



ÉCOSYSTÈME

Le noyau du Collectif est constitué des structures membres qu'il rassemble. Ses activités s'appuient sur un réseau de partenaires institutionnels et opérationnels locaux et s'inscrivent dans une dynamique nationale au sein du réseau R2D2.



CARTE D'IDENTITÉ DU COLLECTIF - DONNÉES RÉCOLTÉES EN 2024



Les festivals membres du COFEES mobilisent :

889 ETP [21 ETP en moyenne]

396 emplois permanents [9,4 en moyennel] dont 259 femmes et 137 hommes

2 282 techniciens [54 en moyennel] dont 647 femmes et 1 635 hommes

3 839 artistes [91 en moyennel] dont 1 239 femmes et 2 600 hommes

2 781 bénévoles [66 en moyenne]



Ils représentent :

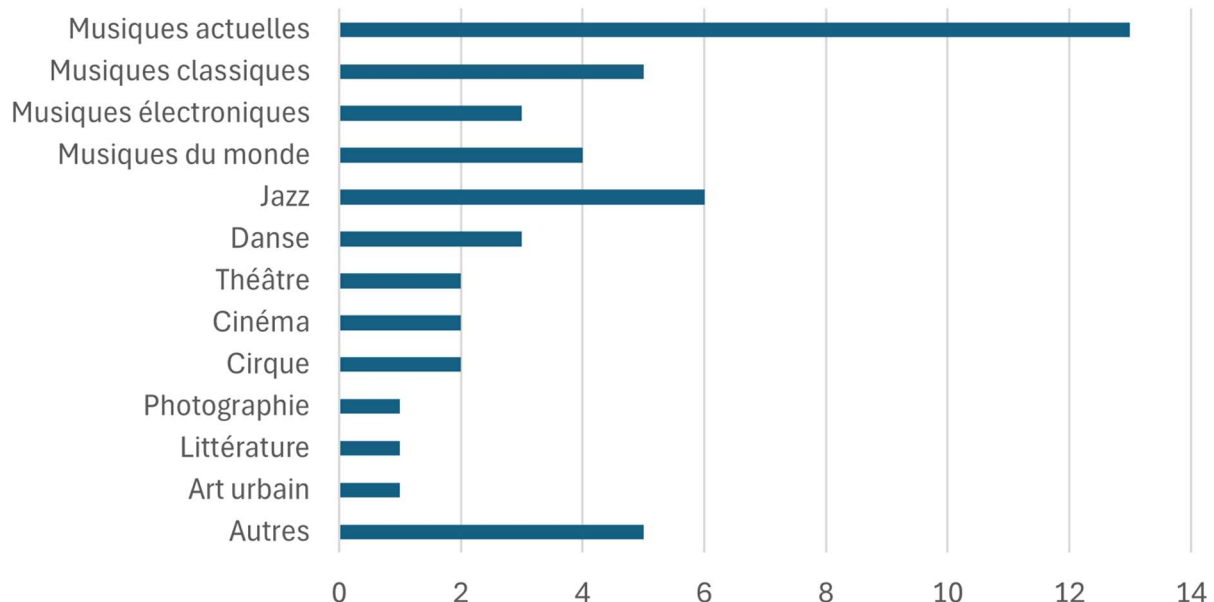
646 372 entrées payantes [15 390 en moyenne]

343 625 entrées gratuites [8 181 en moyenne]

555 jours de programmation.

Le budget moyen des structures membres est de **2 699 593 €**

Esthétique principale des festivals membres



I – ANIMATION DU RÉSEAU DES MEMBRES

1 – Concevoir et animer des temps d'interconnaissance

Journée de rentrée

Organisée et accueillie en partenariat avec le CIAM à Aix, le jeudi 25 septembre, la Journée de rentrée a rassemblé 36 participants représentant 22 festivals. Ce rendez-vous annuel est proposé aux membres pour partager les actions, questionnements, projets et solutions qui traversent le Collectif.



En 2025, la journée avait pour thème « l'adaptation des festivals aux risques climatiques ».

La matinée était consacrée à une présentation des enjeux et à une définition des termes afin de donner aux participants les outils leur permettant de réfléchir collectivement à cette problématique. Ce fut aussi l'occasion d'échanger concernant les retours d'expériences et les initiatives menées par les festivals.

L'après-midi a débuté par un temps d'échange sous forme de table ronde ouverte, rassemblant des professionnels de l'événementiel au-delà du seul champ culturel. Le COFEES a ainsi invité : le CROS, LINKEUS et PROVENCE TOURISME. La coopération entre secteurs est une des clés de la transition écologique et accentuer la prise en compte des thématiques RSE.

Par la suite, un atelier de réflexion collective était organisé sur les sujets suivants :

- L'adaptation au changement climatique ;
- Les mobilités durables ;
- La collaboration avec les collectivités ;
- La mutualisation des ressources.

Ces travaux viennent nourrir le programme du COFEES et ont engendré l'élaboration de nouvelles pistes d'actions qui seront mises en œuvre dès 2026.

[> Compte-rendu détaillé](#)

2 – Prospecter et accueillir de nouveaux membres

Admission de nouveaux membres

En 2025, 4 structures ont rejoint le COFEES à la suite de l'étude de leur candidature et à leur admission par le Conseil d'administration :

- Envie d'ailleurs (06)
- Green Music (06) – L'Isola du Jazz + La Note Verte
- La Méson (13) – Festival Au Large
- Nuits Médis (13)

Le COFEES compte désormais 42 membres qui représentent 48 festivals organisés sur le territoire régional.

Toute demande d'adhésion suppose que les candidats répondent à la charte du COFEES par la mise en place d'un minimum d'actions RSE ; ils sont également soumis à un entretien d'1h30 afin de détailler leurs actions, étudier les premiers points d'amélioration et analyser leurs attentes vis à vis du COFEES.

Visites techniques

Une fois admis au sein du COFEES, les structures bénéficient d'une visite technique lors de l'exploitation de leur festival. Elle permet de prendre connaissance du fonctionnement du membre, d'entendre ses besoins et problématiques mais aussi de recueillir des exemples de solutions et de bonnes pratiques.

En 2025, 3 visites techniques ont été réalisées : Altitude Jazz, Nuits Médis, Envie d'ailleurs.

3 – Accompagner les membres selon leurs spécificités

Renforcer l'accessibilité au moyen de matériel mutualisé : mise à disposition de gilets vibrants

Suite à l'acquisition de 6 gilets vibrants en 2021, grâce au soutien de la Maïf, le COFEES continue de les mettre à disposition des festivals membres et non membres pour les publics sourds et malentendants.

En 2025, 9 festivals (dont 1 structure non-membre) ont ainsi pu proposer le dispositif à leurs publics, soit 25 gilets empruntés au total.

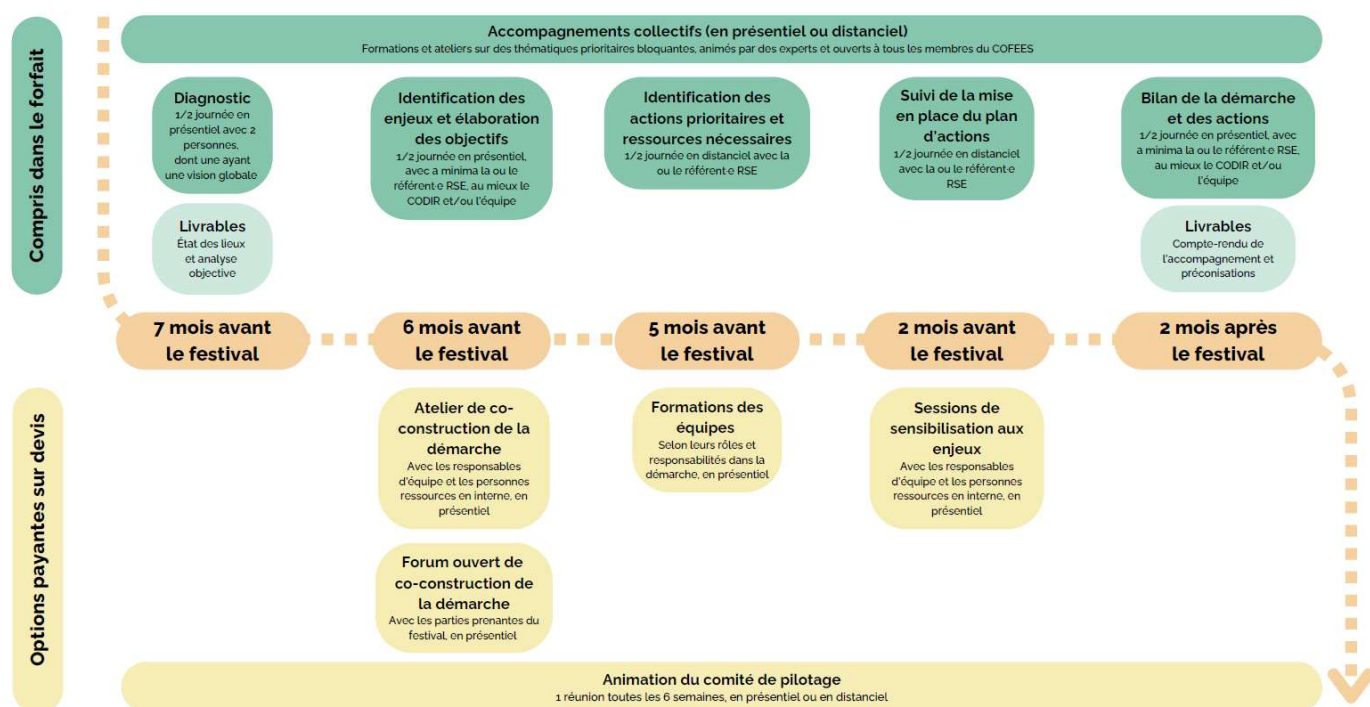
Dispositif d'accompagnement

En 2024, le COFEES a lancé un nouveau dispositif d'accompagnement sur mesure. Conçu en 5 étapes étalées sur 9 mois et inspiré de l'appui-conseil de l'AFDAS, il permet aux membres de consolider les engagements RSE de la structure et de renforcer davantage leur démarche grâce à des temps de diagnostic, de réflexion stratégique et de suivi.

Les rendez-vous de diagnostic rassemblent entre 2 et 4 salariés des équipes concernées.

Un livrable sous forme de rapport détaillé est fourni à chaque festival à l'issue de ces rendez-vous.

> [Support de présentation détaillée](#)



Trois promotions de festivals membres ont ou sont accompagnées :

- **2024/2025 – 3 festivals**

Festival d'Avignon (84) / FIDMarseillle (13) / Nice Jazz Fest (06)

- **2025 – 2 festivals**

Festival du Livre de Mouans-Sartoux (06) / Parcours de l'art (84)

- **2025/2026 – 3 festivals**

Plages Électroniques (06) / Jazz à Juan (06) / Festival de Piano de la Roque d'Anthéron (13)

4 – Programmer des formations métiers à destination des membres

Réservées aux membres et proposées gracieusement par le COFEES, ces formations sont animées par des experts ou des salariés du Collectif et répondent aux besoins identifiés lors d'une enquête menée à l'issue de la saison de formations précédente. Le calendrier s'adapte aux temporalités de fonctionnement des membres.

En 2025, 6 formations réservées aux membres ont été proposées, pour un total de 33 heures :

Dates	Thématiques	Nombre de participants
31/03	Méthode et outils pour une démarche éco-responsable	12 personnes
30/04	Initiation à la RSE	20 personnes
14/10	Méthode et outils pour une démarche éco-responsable	7 personnes
13/11	Éco-conception numérique	7 personnes
18/11	Formation des dirigeants à la transition écologique	8 personnes
25/11	Gestion et réduction des déchets	7 personnes
18/12	Accessibilité : le festival idéal d'aujourd'hui et de demain	10 personnes

5 – Piloter des expérimentations collectives structurantes

Le COFEES, grâce à son expertise des problématiques du « terrain » et au « poids » de ses membres, est l'endroit d'expérimentations d'ampleur visant à faire évoluer les pratiques en profondeur. Il souhaite intervenir activement dans les dynamiques structurelles de la transition.

Poursuite et développement du projet « Avignon mobilité durable »

Dans la continuité du projet mené depuis 2023 sur les enjeux de mobilité durable sur Avignon et le lancement d'un dispositif de trains supplémentaires en soirée porté par la Région Sud dès 2024, le COFEES a poursuivi son travail d'accompagnement de l'expérimentation. Les échanges animés par le COFEES avec l'ensemble des parties prenantes ont permis d'élaborer une offre de service plus ambitieuse qu'en 2024 – notamment l'ajout de train intermédiaire à 21h30/22h sur toutes les destinations – et de mettre en œuvre une stratégie de communication anticipée et renforcée.

Le dispositif 2025 prévoyait un doublement de l'offre de trains en soirée par rapport à l'offre 2024 depuis Avignon vers Arles, Cavaillon et Orange du 5 au 26 juillet 2025, selon ces horaires :

- Liaison Avignon – Orange omnibus : 22h16 => 22h41 et 23h29 => 23h56
Retour (0h32 ou 1h15) à toutes les dates des spectacles des Chorégies d'Orange (vs uniquement le 16 juillet 2024)
- Liaison Avignon – Cavaillon omnibus : 21h25 => 21h59 et 23h26/29/40 => 00h00/03/14
- Liaison Avignon – Arles direct : 21h57 => 22h13 (offre nominale) et 23h30 => 23h50
Retour à 0h15 du 7 au 13 juillet (23h56 en 2024)
- Liaison Avignon – Carpentras (routier) desservant Entraigues, Montoux & Carpentras : 23h30 => 00h30 (iso 2024)

La fréquentation globale 2025 (comptage des trains au départ d'Avignon, Arles et Orange - sauf 21h57 vers Arles) était de 3 182 usagers en 2025 (vs 1 737 en 2024), soit une augmentation de 83.2% par rapport à 2024 pour une augmentation de l'offre (places à bord) de 63%. Le taux d'occupation moyen était de 18%.

Ces ajustements ainsi que la coordination des investissements en communication ont été proposés au regard des éléments d'analyse fournis par l'enquête commanditée par le COFEES et menée par l'Université d'Avignon autour de l'offre 2024. Les résultats de l'enquête 2025 (voir partie III – 2 Mener des études sectorielles) montre une progression significative de la notoriété du dispositif et un attrait des enquêtés pour cette offre de trains supplémentaires.

Pour capitaliser sur l'ensemble des enseignements et leviers révélés par cette expérimentation, le COFEES a conçu et publié un guide méthodologique dédié. Il est largement diffusé au sein de la filière en mars 2025.

ZOOM « Le COFEES publie un guide d'action sur la mobilité durable des festivaliers »

Après deux années de concertation et de mise en synergie des acteurs de la mobilité en Région Sud, le COFEES publie son guide pratique à l'attention des organisateurs d'événements culturels. Ce document pédagogique s'appuie sur un travail novateur mené pour déployer des dispositifs de mobilité durable sur le territoire avignonnais. Il offre une analyse de l'écosystème, une méthodologie et des solutions concrètes aux différentes parties prenantes qui souhaitent s'engager sur cet enjeu.

Événementiel culturel et mobilités durables : un enjeu majeur

Aujourd'hui, les déplacements des publics et des équipes représentent **80 % de l'empreinte carbone d'un festival**. Favoriser des modes de transport durable constitue donc un levier essentiel pour accélérer la transition écologique du secteur.

Cependant, **les organisateurs se heurtent à de nombreux obstacles**, tels que la complexité de la chaîne de décisions, les contraintes liées au financement des dispositifs, ou encore les problématiques techniques ou difficultés de calibrages de l'offre.

C'est dans ce contexte que le COFEES, fort de dix années d'expertise sur les mobilités durables, a mis en œuvre une expérimentation concrète et produit ce livrable avec l'objectif de **lever les freins rencontrés par les acteurs culturels**.

La force des collectifs d'acteurs culturels

Cette expérimentation met en lumière la capacité des acteurs culturels à **s'unir pour faire bouger les lignes sur leur territoire**. Cette coopération étroite leur permet de partager leurs connaissances, de porter des demandes communes auprès des autorités organisatrices de la mobilité (AOM) et de faire entendre leurs besoins.

Le COFEES, en tant que structure régionale d'accompagnement, joue un rôle essentiel dans cette dynamique en **facilitant les échanges entre festivals, collectivités et autres parties prenantes**.

Le projet Avignon Mobilité Durable illustre sa capacité à **animer et structurer efficacement les dialogues locaux** afin de développer des leviers structurants sur les territoires.

L'utilité sociale des événements culturels

Au-delà du déploiement d'une nouvelle offre ferroviaire, cette initiative rappelle que **la mise en œuvre de projets culturels peut jouer un rôle moteur dans la transition écologique et dans la transformation des comportements**.

En faisant évoluer l'offre de transport sur leur territoire, les festivals participent à la création de solutions de mobilité bénéficiant à l'ensemble des habitants et des populations. Véritables **laboratoires d'innovation**, ils permettent aussi d'expérimenter de nouveaux modes opératoires, des partenariats ou des modèles économiques pour imaginer les transports collectifs de demain.

Avec cette publication, le COFEES propose aux organisateurs et aux collectivités des clés leur permettant de répliquer de telles expérimentations et aux **événements d'agir comme leviers sur la transition de leurs territoires**.

Ce bilan vient compléter l'ensemble des ressources développées par le [COFEES](#) et le réseau [R2D2](#) en matière de mobilités douces, et notamment l'ensemble des travaux proposés dans le cadre du projet [Festivals en Mouvement](#).

Guide sur la « gestion de la chaleur par les festivals »

En 2025, pour donner suite aux témoignages de plusieurs membres rencontrant des difficultés pour accueillir correctement leurs publics pendant les vagues de chaleur, il est convenu de lancer un projet *ad hoc* :

- Un groupe de travail est organisé en mars afin de mieux définir les enjeux. Il s'agit d'aider les organisateurs à mettre en place les bonnes pratiques d'accueil des publics et des équipes techniques, artistiques et administratives en conditions de fortes chaleurs ;
- Le cabinet d'expertise thermique Incub' est sollicité en mai pour réaliser un audit de plusieurs lieux, investis par trois festivals membres du COFEES, et identifiés comme représentatifs des sites occupés par les événements culturels ;

- Après une semaine de visite et de relevé de données quantitatives et qualitatives, le prestataire produit un rapport d'analyse pour chacun des trois festivals audités, ainsi qu'un guide méthodologique dédié, [« Comprendre et agir face à la chaleur »](#), publié en *open source* en décembre ;
- En complément un webinaire de présentation des enseignements et préconisations développés est organisé à l'intention des membres du COFEES.

ZOOM « 2025 : Etude de grande ampleur sur la gestion de la chaleur par les festivals »

Un enjeu désormais structurel pour les festivals en région Sud

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur, déjà identifiée comme l'une des plus exposées aux vagues de chaleur en France métropolitaine, connaît désormais des étés marqués par des pics de température plus longs et des phénomènes météorologiques extrêmes. Pour les festivals, dont la majorité se tient entre juin et septembre, ces conditions ne relèvent plus de l'exceptionnel mais s'inscrivent malheureusement dans une nouvelle normalité.

Ces épisodes de chaleur génèrent des risques multiples :

- Inconfort thermique pour les équipes, artistes et publics ;
- Fragilisation des équipements techniques
- Modification des équilibres de production ;
- Nécessité d'adapter les horaires, les implantations, les dispositifs d'accueil, et les organisations internes.

Un travail collectif mené avec trois festivals membres

Ce guide s'appuie directement sur l'expérimentation lancée en 2025 avec trois festivals membres du COFEES : *le Festival d'Aix-en-Provence*, *les Rencontres de la photographie d'Arles* et *le Festival d'Avignon*. Ces festivals, représentatifs par la diversité de leurs lieux, disciplines et temporalités, ont permis de dégager un socle commun de compréhension ainsi que des enseignements transposables à l'ensemble du secteur.

Plutôt qu'un catalogue de "bonnes pratiques", le guide propose une **méthode d'analyse et d'action**, structurée autour de quatre axes majeurs :

→ **La compréhension des phénomènes thermiques**

Le guide vulgarise des notions essentielles (charge thermique, surchauffe humaine et matérielle, échanges d'air, inertie...), afin de permettre aux équipes de lire une situation de chaleur et d'en comprendre les déterminants.

→ **L'identification des facteurs de risque et des dimensions organisationnelles et culturelles qui amplifient les difficultés**

- Absence de procédure dédiée
- Faible culture thermique
- Sous-estimation de l'impact sur les équipes
- Matériel sensible aux hautes températures
- Contraintes propres à chaque lieu (minéralité, orientation, circulation d'air...).

→ **Des cas concrets**

Des situations réelles, observées au sein des festivals partenaires, illustrent les points de bascule possibles pour les équipes techniques, les artistes, le public ou les équipements.

→ **Le guide propose des outils structurants tels que :**

- Mise en place d'un "Plan chaleur"
- Fiches procédure par site et de brigades chaleur
- Adaptation de la scénographie et des implantations
- Ajustements RH et organisationnels
- Renforcement des mesures de protection des équipes et du public.

Un outil à diffuser largement dans les organisations

Parce que la gestion de la chaleur concerne toutes les strates d'un festival – direction, technique, production, logistique, communication, sécurité, médiation – le COFEES encourage la diffusion du guide au sein de l'ensemble des équipes. Intégrer cette compétence dans les organisations est désormais indispensable pour garantir la sécurité, la continuité et la qualité des événements culturels en contexte de réchauffement climatique.

Guide sur la « Restauration responsable »

Lors de la Journée de rentrée du COFEES 2024, plusieurs festivals membres ont témoigné de projets engagés sur les enjeux d'alimentation responsable sur leurs événements. Ils mettaient en évidence une envie sincère de progresser sur cet axe de leur stratégie RSO, mais aussi une difficulté à travailler de façon plus approfondie avec leurs partenaires restaurateurs. Pour affiner la compréhension du besoin d'accompagnement des membres sur ce sujet, un groupe de travail dédié a été organisé en décembre 2024. Il a révélé un besoin de méthodologie notamment sur le dialogue à mettre en place avec leurs prestataires.

Dans ce contexte, après un webinaire d'échanges de bonnes pratiques avec des festivals exemplaires d'autres régions, un partenariat avec la Chambre des métiers de l'Artisanat du Vaucluse s'est engagé grâce à une réflexion conjointe sur ce thème. Puis, Jean Perrissin, éco-conseiller expert, a été sollicité sur une mission d'animation de la démarche. Il a ensuite été convenu d'organiser un atelier de concertation avec les acteurs concernés, qui s'est tenu en octobre 2025. Il avait pour objectifs de :

- Permettre une acculturation réciproque des participantes et participants de l'atelier ;
- Recueillir la matière nécessaire à l'élaboration d'un guide méthodologique dédié à la collaboration entre prestataires de restauration (traiteurs, foodtrucks, restaurants) et organisateurs d'événements culturels ;
- Identifier des éventuels enjeux structurels sur lesquels le COFEES pourrait travailler par la suite.

Pour cette rencontre, 6 festivals sont mobilisés : Marseille Jazz des Cinq Continents, Les Rencontres de la Photographie d'Arles, Le Festival International de piano de la Roque d'Anthéron, Marsatac, La Fiesta des Suds, Le Festival du livre de Mouans-Sartoux. Le CMAR PACA rassemble de son côté plusieurs restaurateurs en mesure d'apporter leurs témoignages et expériences. La publication d'un guide méthodologique, issu de ces échanges et d'entretiens individuels complémentaires, est prévue pour mars 2026. Elle sera complétée d'un webinaire « grand public » dédié.



II – TRANSITION DU SECTEUR

1 – Renforcer le maillage de l'écosystème local

Ateliers territoriaux

Afin de mieux accompagner les festivals membres, développer des synergies et inciter à une collaboration efficace avec les acteurs locaux, le COFEES a développé en 2025 des ateliers territoriaux réunissant festivals et collectivités. Ces rencontres ont pour objectifs de :

- Permettre aux organisateurs de mieux se connaître et mailler plus efficacement le territoire ;
- Échanger sur leurs bonnes pratiques et les freins notamment par rapport aux objectifs de la Charte de Développement Durable pour les festivals du Ministère de la Culture et du Pacte régional "Transitions en scènes" ;
- Identifier les modes de collaboration afin d'envisager les solutions mutualisables et les perspectives de collaboration avec les collectivités et associations locales.

En 2025, outre l'animation de la charte des éco-manifestations de la Métropole Aix-Marseille-Provence, le COFEES poursuit ses ateliers territoriaux lancés en 2024 (Provence Verte et Cap Azur) en investissant un nouveau territoire :

- 10/10 : Atelier territorial « Transition des manifestations de la Métropole Nice Côte d'azur ».

Projet "Zéro déchet culturel" de la DRAC PACA

Depuis 2024, le COFEES participe aux comités techniques du projet "Zéro déchet culturel" porté par la DRAC PACA et a assisté en 2025 aux ateliers de territoires sur les 6 départements de la Région

Accompagnement de la Métropole Aix-Marseille-Provence

Le Collectif accompagne depuis 2018 la Métropole Aix-Marseille Provence dans l'élaboration et l'animation de sa charte éco-manifestation. Outre la mise à jour du guide du signataire, le COFEES a coanimé 3 temps de rencontres :

- Le 27 février un atelier bilan de la charte réunissant 110 organisateurs de manifestations (associations ou communes) du territoire ;
- Le 16 juin, un atelier réunissant 40 agents des services de communes de la métropole sur les solutions à proposer aux organisateurs ;
- Le 16 décembre, un forum des solutions réunissant 60 organisateurs de manifestations pour un retour d'expérience et un travail sur des projets collaboratifs.

En complément, le COFEES collabore également avec la mission Accessibilité et Inclusion de la collectivité. Dans la continuité des enquêtes et travaux collaboratifs menés en 2023, il a animé un atelier « Accessibilité des manifestations aux personnes en situation de handicap », en distanciel, le 30 janvier, réunissant 57 organisateurs et acteurs associatifs.

Accompagnement de la Métropole Nice Côte d'Azur

En 2025, dans la continuité de son accompagnement de la charte des éco-manifestations, le COFEES a élaboré deux documents ressources pour la métropole Nice Côte d'Azur :

- Un guide du signataire incluant des conseils, des méthodologies, ressources, liste de livrables/indicateurs et contacts utiles sur le territoire ;
- Une boîte à outils à destination des services de la métropole pour accompagner les manifestations du territoire.

Le COFEES s'est par ailleurs appuyé sur les résultats de l'atelier "Transitions des festivals du territoire Nice Côte d'Azur" du 10 octobre pour alimenter ces outils.

Contribution à la communauté MAIF d'Avignon

Dans le cadre du partenariat animé avec l'antenne Maif d'Avignon autour du projet de mobilité durable mené sur le territoire, le COFEES a intégré la communauté des acteurs mobilisés par la société. Son objectif était de permettre la rencontre entre les structures culturelles et les acteurs du développement durable locaux. Le COFEES a ainsi participé au rendez-vous du 15/01, qui s'inscrivait dans la lignée des rendez-vous effectuées les années précédentes.

Projet de Pôle ICC de l'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette

Dans la continuité de sa participation aux groupes de travail d'Arles Créative, le COFEES a accompagné à l'écriture du projet de pôle ICC sur le volet animation de la transition environnementale.

Rencontres avec d'autres réseaux

Le COFEES participe au dynamisme de l'écosystème local, et plusieurs rendez-vous ont eu lieu en 2025 :

- Agence Régionale du Livre PACA
- ASTP (Association pour le soutien du théâtre privé)
- Les Écrans du Sud (salles de cinéma Arts et Essai en PACA)
- EventChange (collectif des acteurs culturels écoresponsables de Belgique)
- Le PAM (Pôle de coopération des Acteurs de la filière Musicale en Région Sud & Corse)
- Pôle Ecotransition (écosystème de la transition écologique et sociale des entreprises en Vaucluse)
- Scène ensemble (fusion Profedim - Syndicat Professionnel des Producteurs, Festivals, Ensembles, Diffuseurs indépendants de musique et SNSP - Syndicat national des scènes publiques)



2 – Programmer une rencontre professionnelle dédiée

Tous les deux ans, le COFEES organise une rencontre professionnelle, le FOCUS – Forum des initiatives responsables de la Culture en région Sud.

Fort du succès de l'édition 2024 qui a rassemblé plus de 120 participants, le COFEES prépare l'édition 2026 à destination de 200 participants. L'événement se déroulera sur une journée, à Marseille, et proposera des conférences couplées à des ateliers et des temps d'échange.

3 – Transmettre son expertise

Comité stratégique Contrat de filière

Véronique Fermé, la responsable développement du COFEES, est membre du comité stratégique de rédaction du contrat de filière, en collaboration avec la DRAC et le CNM. Elle a participé à trois sessions de travail en 2025.

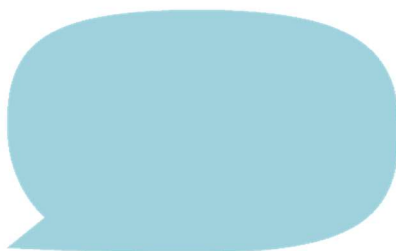
Instances du Centre National de la Musique

La responsable développement est également membre suppléante, en qualité de personnalité qualifiée, de la Commission nationale « Aides à la structuration et à la transition écologique » du CNM.

Formations collectives externes

Le COFEES répond en tant qu'expert aux demandes d'interventions pour des formations externes à destination d'acteurs locaux. En 2025, 4 formations ont été animées pour un total de 15 heures.

Dates	Thématiques	Nombre de participants
08/01	AMU - Master « Métiers de la mode » : Eco-responsabilité des structures culturelles	20 personnes
14/01	IMPGT - Master « Développement durable et gouvernance territoriale de projets en Méditerranée et à l'international'	13 personnes
12/06	ARSUD – Formation des dirigeants à la Transition écologique	8 personnes
16/09	AMU - Master « Métiers de la mode » : Eco-responsabilité des structures culturelles	20 personnes



Rencontres professionnelles du secteur

Afin de rester en veille sur les actualités du secteur mais aussi de développer son réseau et échanger avec des acteurs locaux ou nationaux ou internationaux, le COFEES participe régulièrement aux rencontres professionnelles en lien avec ses activités. En 2025, il a partagé son expertise dans le cadre de 6 événements, devant plus de 340 professionnels.

Date	Organisateur	Type et thématique
14/03	France Festivals	SoFest « Accompagner la transition écologique des festivals dans les territoires – focus sur les régions PACA et Occitanie »
30/04	Arles Créative	Mobilité durable des publics
03/06	ARBE	Forum Zéro déchet « Les outils du COFEES et R2D2 »
20/07	LICA	Atelier Parcours transition
14/10	CRT PACA	Forum Écotourisme
10/12	Elemen'terre	Table ronde et keynote sur l'adaptation à la chaleur

Le COFEES était également présent en tant que participant sur 11 rendez-vous du secteur.

Dates	Type	Thématiques	Organisateur
13 et 14/03	Congrès	SoFest 2025	France Festivals
27/03, 21/05, 13/06, 26/09	Forum	Zéro-déchets culturels	ARSUD
24/04 et 14/10	Conférence	Projet Éphémère durable	CIAM
22/05	Webinaire	Musiques et société	Accords majeurs
04/07	Congrès	Rencontres économiques d'Aix	Cercle des économistes d'Aix
07/07	Conférence	Je coopère donc je survis	DCGA Avignon
09/07	Atelier	Projet Chrysalide	FNADAC
09/07	Table ronde	Raffut Adaptation au changement climatique	FEDELIMA
16/07	Table ronde	Transition du secteur	Traverses
04/11	Forum	Éco-événements	EMERGE

4 – Déployer localement des projets nationaux

Le COFEES est membre du Collectif des réseaux régionaux d'accompagnement des manifestations au développement durable (R2D2). Il participe ainsi au pilotage, à l'animation et au développement des actions collaboratives de ce collectif composé de 10 membres répartis sur le territoire national. En 2025, R2D2 s'est réuni à Nantes les 25 et 26 mars, et à Strasbourg les 4 et 5 novembre.

Projet Starter (Spectacles et Tournées d'Artistes Eco-responsables)

Collectif informel réunissant 23 réseaux internationaux, syndicats et associations du spectacle vivant, outre les membres de R2D2, il se réunit une fois par mois lors de « Cafés Starter » pour un échange sur les outils, moyens et projets RSE de ses membres. Le COFEES co-anime le groupe de travail « communication » de ce projet.

Festivals en Mouvement

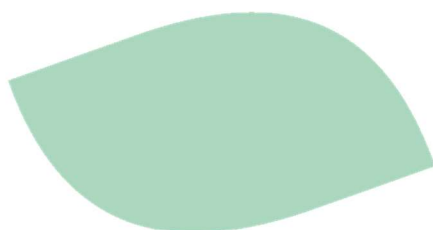
Le COFEES participe à ce projet, porté par le collectif R2D2, sur les mobilités durables dans les festivals. D'une durée de 3 ans et financé par le dispositif « Alternatives vertes », Festivals en Mouvement compte 50 festivals nationaux partenaires, dont 4 festivals membres du COFEES.

Le COFEES contribue à son pilotage et anime le groupe de travail « communication ».

Le COFEES a participé à 7 réunions de travail en 2025.

Guide biodiversité

Le COFEES participe au COPIL, lancé par Audiens et soutenu par le CNM et le Ministère de la Culture, d'élaboration d'un guide « Spectacle vivant et biodiversité ». Le collectif a participé à l'écriture du projet, l'élaboration d'une enquête et à 5 réunions de travail.



III - ANALYSE ET VALORISATION DE LA TRANSITION

1 – Concevoir des outils sur-mesure

Ateliers ouverts

Proposés en visioconférences, ces ateliers sont ouverts à tous les publics (acteurs culturels, collectivités, organisateurs d'événements sportifs, opérateurs, réseaux...). Ils permettent à la fois de transmettre des connaissances spécifiques sur un sujet identifié et aussi de partager les bonnes pratiques. Ils sont ensuite disponibles sur la chaîne YouTube du COFEES.

En 2025, deux webinaires ont été proposés :

- Restauration responsable, le 27/02, qui a rassemblé 47 participants ;
- Réglementation et accessibilité, le 18/03, qui a rassemblé 30 participants.

Ressources numériques

La rubrique « Les Ressources » du site internet est alimentée tout au long de l'année d'éléments nouveaux offrant références, informations et méthodologies pour la mise en œuvre des démarches RSE.

- 22 fiches pratiques ont été actualisée en 2025 suite aux projets, formations ou ateliers organisés sur les thématiques correspondantes.
- 2 outils ont été mis à jour et améliorés :
 - o Grille énergie
 - o Accessibilité transport
- 2 guides et 1 étude, précédemment évoqués :
 - o Déployer une offre de transport collectif pour ses publics
 - o Comprendre et agir face à la chaleur
 - o Mobilité des festivaliers d'Avignon
- 15 articles d'actualités sont publiés visant à mettre en lumière des initiatives innovantes des festivals membres, des projets phares ou des ateliers thématiques.

Site internet et réseaux sociaux

Le trafic sur le site internet est également assuré par la diffusion d'une newsletter mensuelle auprès de 705 abonnés . Elle présente les actualités et rendez-vous du COFEES et de ses membres ainsi que les événements RSE nationaux.

Le COFEES dispose d'une chaîne *YouTube* dans laquelle sont diffusés les replays des ateliers et webinaires animés ou coanimés par le collectif.

Il est actif sur LinkedIn afin de toucher le public professionnel. Le nombre d'abonnés a progressé de 30%, grâce à la publication et au partage de ressources utiles, formations et événements, atteignant le nombre de 3 714 en 2025 contre 2 974 en 2024.

2 – Mener des études sectorielles

Après une première enquête menée en 2024, le COFEES a mandaté une nouvelle fois le Laboratoire des sciences Juridiques, Politique, Économiques et de Gestion de l'Université d'Avignon pour analyser l'évolution des pratiques de mobilité des publics suite à la mise en place du dispositif de trains supplémentaires en soirée pendant les festivals avignonnais (voir partie I – 5 Piloter des expérimentations collectives structurantes).

L'échantillon collecté (1670 réponses) a permis de tirer plusieurs enseignements :

- La notoriété du dispositif reste faible mais a bien progressé : 33% des enquêtés répondent en avoir eu connaissance, contre 18% en 2024.
- L'intérêt pour le train nocturne reste globalement le même que l'année passée. Cependant, une analyse plus fine de cet intérêt - excluant les personnes résidant à Avignon à l'année ou durant le festival, potentiellement moins concernées - montre une variation du taux d'intérêt en fonction du lieu de résidence. Le taux d'intérêt sur l'ensemble des répondants est de 50% (« Oui » 22%, « Peut-être » 28%), tandis qu'il monte à 66% (« Oui » 38%, « Peut-être » 28%) pour les répondants basés sur les départements limitrophes du Vaucluse. L'enquête met également en évidence le fait que cet intérêt est plus fort chez les personnes qui ont régulièrement recours au train dans leurs déplacements personnels.
- Concernant les freins mentionnés par les répondants, leur répartition et leur poids restent globalement stables par rapport à 2024. Toutefois, il est à noter un net recul des freins en lien avec les horaires de départ, qui pourrait s'expliquer par la mise en place de trains intermédiaires supplémentaires. Les freins en lien avec la sécurité ou les tarifs sont peu représentés. Dans la catégorie de réponse « Autre frein » un grand nombre de réponses renvoient à l'idée d'une absence de besoin (résidence festivalière à Avignon).

Sur les horaires de départs plébiscités, la tranche 23h30-1h reste, comme en 2024, la plus demandée.

- Le traitement des verbatims (372 réponses) met en évidence le souhait des répondants de bénéficier de dessertes complémentaires (notamment sur le Gard). La question du coût des billets de train est également mentionnée dans de nombreux verbatims.

Le rapport complet de cette enquête sera produit et diffusé au premier trimestre 2026.

3 – Accompagner de nouveaux engagements

Pour les non-membres, des rendez-vous de type « hotline » sont proposés pour faire un bref état des lieux de leur démarche RSE. Le COFEES accorde également une grande importance à l'enjeu de la transmission et répond régulièrement aux demandes d'enquêtes et d'interviews sollicitées par des étudiants et chercheurs sur les enjeux de la RSE dans la culture.

BUDGET DE L'ASSOCIATION

Le projet du COFEES bénéficie du soutien et de la fidélité de plusieurs tutelles publiques. En 2025, la quasi-totalité des collectivités territoriales, aux côtés de la DRAC, ont maintenu leur soutien.

Le COFEES poursuit ses activités suivant le plan de développement 2024/2027 acté avec l'ADEME. Ce soutien cible les dépenses en ressources humaines, communication et formation, ainsi que l'équipement des postes créés.

Ces subventions publiques sont complétées par des ventes de prestations de conseil et de formation.

Le COFEES comptabilise 22 112 € de cotisations des membres. Pour rappel, la grille de cotisation – fixée en AG – est indexée au Chiffre d'affaires N-1 de la structure membre (hors subventions).

Le total des ventes de prestations et services s'élève à 32 589 €.

Les charges principales de l'association sont le traitement des salaires et charges sociales (149 590 €) suivies des achats de prestations externes d'expertise, de formations, de communication (95 468 €).

	REALISE 2025
Ventes de biens et services	32 589
Subvention Projets et Fonctionnement	199 143
Cotisations des adhérents	22 112
Dons	-
Utilisation des fonds dédiés	10 000
Autres produits	4
Produits financiers	1 639
Produits exceptionnels	
TOTAL PRODUITS	265 487
Achats et services extérieurs	95 468
Salaires et traitements	113 055
Impôts et taxes	1 852
Charges sociales	36 535
Dotations amortissements	1 638
Dotations aux provisions	703
Reports en fonds dédiés	10 000
Autres charges	8
Charges financières	0
Charges exceptionnelles	178
TOTAL CHARGES	259 437
RESULTAT	6 050

PARTENAIRES

Le COFEES remercie chaleureusement l'ensemble de ses partenaires pour leur accompagnement et leur confiance.



CONTACT

Céline GUINGAND - Co-Directrice déléguée à l'administration et aux projets structurants



06 68 89 92 52



c.guingand@cofees.fr